

## **AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Etude de Maître Jean-Guy LE BIVIC, notaire à Paris (75005) 106 rue Monge**

**Commune d'AJACCIO (Corse-du-Sud) (20000)**

Suivant acte reçu par Maître Jean-Guy LE BIVIC, notaire à Paris (75005) 106 rue Monge, le 28 février 2024, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil, aux termes duquel il a été déclaré que :

Madame Françoise Georgette PAVY, comédienne, demeurant à GENTILLY (94250) 11 villa Rémond, née à PARIS 13ÈME ARRONDISSEMENT (75013) le 14 février 1947, divorcée de Monsieur Alain Philippe SCHOOFs suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de PARIS le 4 février 1987, et non remariée.

A possédé à titre de propriétaire, d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque, le bien ci-après désigné, joignant ainsi sa possession à celle de son auteur Monsieur François LECCIA, né à Paris 16<sup>ème</sup> arrondissement (75016) le 22 octobre 1948 et décédé le 12 juillet 2009 à Paris 13<sup>ème</sup> arrondissement (75013).

Dans un ensemble immobilier situé à AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20000 38 Rue Fesch, cadastré à la section BX, numéro 207, lieudit RUE CARDINAL FESCH, pour une contenance de cinquante-six centiares (00ha 00a 56ca), le lot de copropriété numéroté sept (7) savoir, au grenier les combles occupant la totalité du grenier, ainsi que la terrasse y attenante, se trouvant au-dessus du lot numéroté trois (3).

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

**Adresse mail de l'étude : [jean-guy.le.bivic@paris.notaires.fr](mailto:jean-guy.le.bivic@paris.notaires.fr)**

POUR AVIS,  
Maître Jean-Guy LE BIVIC